

FONDS RÉGION ET RURALITÉ (FRR)-VOLET 4 : ENTENTE DE VITALISATION

État de la provenance et de l'utilisation des fonds (EPUF)

1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023

PROVENANCE (ressources)

Aide FRR volet 4-MAMH, 1er avril 2020 au 31 mars 2023	1 023 030,00 \$
Contribution MRC (10 % de l'enveloppe MAMH)	102 303,00 \$
TOTAL PROVENANCE: I	<u>1 125 333,00 \$</u>

UTILISATION (emplois)

Coûts MRC (salaire, frais d'administration et frais de déplacement)	116 499,22 \$
Sommes engagées dans le financement de projets au 31 mars 2023	544 649,00 \$
TOTAL UTILISATION: II	<u>661 148,22 \$</u>

Montant disponible pour aide à des projets au 31 mars 2023: (I)-(II)	<u>464 184,78 \$</u>
---	-----------------------------

Note : Le présent rapport s'inscrit dans les dispositions de l'article 5.16 de l'entente de vitalisation stipulant que la MRC doit « produire, adopter, déposer sur son site web et transmettre annuellement à la Ministre, un rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences de l'annexe B ».